



Peut on annuler une visite de reprise

Par **tipaul**, le **22/09/2013** à **00:43**

Bonjour, Est-il possible d'annuler une visite à la médecine du travail suite à un arrêt de travail toujours en cours. Il y a eu une 1ere visite de préreprise à la suite de ça j'ai informé mon employeur que je ne pourrais sans doute pas reprendre mon poste, il a pris rendez-vous à la médecine du travail à ma demande pour le 30 septembre date de fin de mon arrêt. Après discussion avec mon médecin il souhaite me prolonger encore plutôt que je sois déclaré inapte tout de suite. Si j'ai une prolongation de mon médecin est-il possible d'annuler cette visite de reprise et quelles peuvent en être les conséquences ? Merci pour votre réponse

Par **DSO**, le **29/09/2013** à **18:52**

Bonjour,

L'employeur ne peut pas vous imposer une visite médicale de reprise alors que vous êtes toujours en arrêt maladie.

Cordialement,
DSO